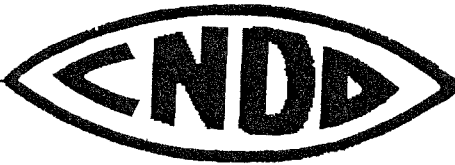


REPUBLIQUE DU BURUNDI

*Conseil National pour la
Défense de la Démocratie*

REPUBLIKA Y'UBURUNDI

*Inama y'Igihugu
Iigwanira Demokarasi*



CABINET DU PRESIDENT

Le 12 mai 1995

COMMUNIQUE N° 15

Le CNDD constate que le Président a.i de la République, M. NTIBANTUNGANYA Sylvestre, vient de rejeter une fois de plus la proposition du Président du CNDD, Son Excellence Léonard NYANGOMA rendue publique au mois de mars 1995 à savoir : le déploiement rapide d'une Force Internationale Neutre de Prévention chargée de protéger les institutions et d'assurer l'ordre et la sécurité dans le pays en s'interposant entre l'Armée Rebelle à la Démocratie et les populations régulièrement massacrées.

Ce refus confirme à quel point M. NTIBANTUNGANYA est un otage devenu complice de l'ex-dictateur Pierre BUYOYA, Président sortant et organisateur de l'assassinat de Son Excellence feu Président NDADAYE, le premier président démocratiquement élu au Burundi.

Le CNDD demande au Conseil de Sécurité de bien vouloir revenir sur sa décision qui a rejeté la proposition du Secrétaire Général de l'ONU, Son Excellence Boutros Boutros Ghali qui recommandait une Intervention Internationale de Prévention avec un positionnement de troupes de l'ONU à la frontière d'un pays limitrophe du Burundi pour prévenir un génocide.

Or, selon les propos du Président NTIBANTUNGANYA lors de son voyage en Belgique fin mars dernier, "le génocide a déjà commencé".

Le CNDD profite de l'occasion pour apprécier la position du Peuple Belge qui s'est prononcé à raison de 76 % en faveur d'une intervention "pour mettre fin à des conflits ou protéger des civils". Ce pourcentage se base sur un échantillon de 1045 belges pris au hasard.

Abondant dans le sens de la majorité de son Peuple, le Ministre Belge de la Défense, M. Karel PINXTEN, évoquait "une possible intervention de la communauté internationale au Burundi, si les troubles ethniques tournaient au génocide" d'après le journal la Wallonie du 30 mars citant la télévision flamande.

Le CNDD demande donc aux autres forces démocratiques de rejoindre les positions belges et celle de M. B. B. Ghali en vue d'user de leur droit d'ingérence humanitaire en dépit du refus de M. NTIBANTUNGANYA, un otage qui n'en est plus conscient.

Pour le C.N.D.D,

Jérôme NDIHO
Porte Parole.